



## CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 21 octobre 2021

Réuni à 20 heures sous la présidence de Monsieur Hervé DIGAS, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les sujets suivants :

Etaient présents : l'ensemble des membres du conseil sauf Mr J.C. FRERY, Mme M.F. DUMONT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du 2 septembre 2021.

#### ORDRE DU JOUR :

**Bâtiments – Voirie – Ecole – SPA – Syndicat Intercommunal des Eaux – CLSH – Conseil Municipal – Finances-Budget – Paroisse – Pêche – CCAS – Informations diverses – Questions diverses**

#### BATIMENTS :

##### - Restitution cautions :

Monsieur le Maire informe que le locataire de l'appartement 101 au-dessus du commerce et les locataires de l'appartement de la maison traboule ont libérés leur logement respectif.

Monsieur le Maire précise que la maison traboule ne sera pas louée dans l'immédiat, quelques travaux étant à prévoir.

##### - Installation d'une fontaine à eau :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le gérant de la société Pierre PIGNARD de Joux spécialisée dans le traitement de l'eau, est venu prospecter pour l'installation de fontaines à eau dans les établissements recevant du public.

Cette initiative est due au texte de loi, article L 541-15-10 du Code de l'environnement qui serait obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 afin de réduire les déchets plastiques en se servant de contenants réutilisables. Les fontaines seraient disponibles à la vente ou en location.

Après débat, le Conseil Municipal acte que les fontaines seront obligatoires dans les établissements recevant du public mais décide d'attendre.

##### - Intervention Société Héclair audit énergétique salle des fêtes :

Monsieur le Maire rappelle que la société Héclair de Cublize a été sollicitée pour un audit énergétique à la salle des fêtes. L'étude est toujours en cours et serait rendue à la fin du mois d'octobre.

- Demande de candidatures changement huisseries salle des fêtes :

Monsieur le Maire expose que des demandes de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) seront déposées.

**VOIRIE** :

- Avancement des travaux :

Monsieur le Maire rapporte que les réfections, concernant les voiries de la Badodière, du Bois Vermare, du RoCHAT, ont été faites. Concernant le Chemin du Tréheim, l'entreprise n'est pas encore intervenue.

Pour les travaux d'aménagement entrée Est de la commune, le marquage au sol reste à faire. Le SYDER interviendra semaine 47 pour la pose d'un candélabre.

- Aménagement entrée Nord :

Monsieur le Maire fait part de quelques accidents survenus dans le virage Route de Feurs à l'entrée du bourg, il propose de descendre le panneau d'entrée d'agglomération et rajouter un panneau « virage dangereux » sous celui indiquant le virage.

- Déneigement 2021 – 2022 :

Monsieur le Maire donne lecture de la proposition de tarifs de l'entreprise CHADIER pour le déneigement et le salage hivernal pour la saison 2021 / 2022 avec comparatif par rapport à la saison 2020 / 2021.

**ECOLE** :

- Travaux supplémentaires sous toilettes :

Monsieur le Maire fait part que des travaux de remise en état du dessous de la toiture extérieure vers les toilettes avec la planche de rive ont été effectués à l'école.

- Dépenses supplémentaires en fournitures :

Monsieur le Maire rapporte la réitération du corps enseignant pour un budget supplémentaire exceptionnel car de nouvelles dépenses sont à prévoir.

Il donne lecture du budget restant pour l'école et à l'unanimité des membres présents, les conseillers acceptent d'accorder un budget supplémentaire exceptionnel.

- Dispositif RASED : demande de subvention :

Monsieur le Maire fait part d'un courrier transmis par le RASED (dispositif de l'Éducation Nationale qui a pour mission de prévenir et remédier aux difficultés des élèves) afin d'obtenir une subvention pour l'achat de matériel et d'outils tels que les jeux, tests psychologiques, protocoles, fichiers pédagogiques...

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- FIXE une subvention à hauteur de 2 € par enfant pour le dispositif RASED.

- Demande d'occupation de salle par l'association ICEM69 :

Monsieur le Maire fait part d'une demande de Madame Marine BROUX d'organiser une rencontre pédagogique au sein de l'association ICEM69 dans les locaux de l'école Pierre Marie PAPILLON le jeudi 11 novembre prochain. Les conseillers acceptent sa demande.

- Conseil d'école :

Madame Stéphanie JACQUET donne lecture du compte rendu du conseil d'école qui a eu lieu le 19 octobre dernier et précise qu'il est consultable en mairie.

Elle rapporte la demande de Monsieur Michel LAURENT qui désire savoir s'il faut facturer le repas de cantine lorsqu'une enseignante est absente et non remplacée et que les enfants sont récupérés le matin par les parents. Réponse, non car c'est un cas de force majeure.

### **SPA :**

#### **- Convention 2022 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE Monsieur le Maire à renouveler la convention pour 2022 avec la SPA ;
- RENOUVELLE le partenariat pour 2022 pour des campagnes de stérilisation concernant les chats errants afin d'éviter la prolifération.

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX :**

#### **- Rapport annuel du délégué 2020 :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- PREND ACTE de la communication du rapport annuel du délégué SUEZ 2020, présenté lors du comité syndical du 29 septembre 2021 conformément aux articles L.3131-5, R.3131-2 et suivants du Code de la commande publique, destiné à l'information des usagers, mis à la disposition du public en mairie

#### **- Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) – eau potable :**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- PREND ACTE de la communication du Rapport annuel 2020 sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) – eau potable, présenté lors du comité syndical du 29 septembre 2021 conformément à l'article L.2224-5 du Code général des collectivités territoriales, destiné à l'information des usagers, mis à la disposition du public en mairie.

### **CLSH :**

#### **- Délibération convention « Plan Mercredis » :**

Monsieur le Maire expose que la commune pourrait solliciter une aide supplémentaire auprès de la CAF au titre de la prestation de service majorée pour l'accueil de loisirs des mercredis toute la journée, via une convention entre la commune et la CAF.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention au titre de la prestation de service majorée accordée dans le cadre « Plan Mercredis » avec la CAF.

### **CONSEIL MUNICIPAL :**

#### **- Mise en disponibilité de Madame Stéphanie JACQUET, 2<sup>ème</sup> Adjointe :**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier transmis par Madame Stéphanie JACQUET qui fait part de son indisponibilité pour une durée de six mois à compter de novembre 2021 jusqu'à avril 2022 inclus pour raisons personnelles. Ne pouvant assurer ses missions en tant qu'adjointe, elle renonce au versement de ses indemnités d'élue.

#### **- Déménagement de Madame Marie-Françoise DUMONT, conseillère municipale :**

Monsieur le Maire annonce au Conseil Municipal que Madame Marie-Françoise DUMONT a quitté la commune de SAINT-MARCEL L'ECLAIRE mais qu'elle peut tout de même continuer à siéger au conseil municipal de la commune sauf si elle présente sa démission.

## **PAROISSE :**

### **- Création d'un groupe de catéchèse :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un groupe de catéchèse a été créé sur Saint-Marcel l'Eclairé et compte environ sept enfants.

## **PECHE :**

### **- Pose d'un oxygénateur :**

Monsieur le Maire expose aux conseillers que des relevés de mesures ont été faits pendant une vingtaine de jours avec un appareil de calcul. Les relevés affirment que les valeurs sont correctes et qu'il n'est pas nécessaire d'installer un oxygénateur. Cependant, cet été n'ayant pas été une période caniculaire, il serait préférable d'attendre l'an prochain pour renouveler la prise de mesures si le temps le permet afin de se prononcer.

Les pêcheurs sont d'accord pour patienter à l'année prochaine.

## **CCAS :**

### **- Organisation de la journée du 11 novembre : repas et animation :**

Monsieur le Maire indique que le repas du CCAS du 11 novembre prochain sera servi par le restaurant Beau Séjour de Villechenève et animé par Madame Carole COTE en duo en s'accompagnant d'un piano avec des chansons variété française de 1930 à nos jours.

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11 heures.

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

### **- Stagiaires :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la commune accueille deux stagiaires :

\* un élève de 3<sup>ème</sup> Enseignement Agricole à la MFR de Saint-Romain de Popey.

Il est présent 1 semaine sur 2 jusqu'aux vacances de Noël 2021.

\* un étudiant en BTS 2 Gestion et protection de la nature au Lycée AGROTEC à Vienne. Il effectue un stage de 4 semaines du 4 au 29 octobre 2021. Il travaille en collaboration avec la commission tourisme et le centre de loisirs.

### **- Gîte :**

Madame Stéphanie JACQUET expose au Conseil municipal qu'une représentante des Gîtes de France est venue faire une visite de suivi de qualité. Ce contrôle a lieu tous les 5 ans. Les travaux de réfection des sanitaires, l'installation d'un lave-linge ont été appréciés, elle incite pour les réservations en ligne, suggère d'apporter quelques touches de décoration et revoir la vaisselle.

### **- Commission déchets :**

Madame Marielle DYBOWSKI rapporte un compte rendu de la commission intercommunale des déchets. La COR souhaite durcir les conditions d'accès à la déchetterie. Les particuliers pourraient être limités à deux passages par jour avec contrôle des plaques d'immatriculation ou badge. Les décharges sauvages pourraient être à la charge des communes. A suivre

### **- Bulletin municipal :**

Monsieur le Maire fait part du bon accord pour le devis de Madame Monika LAVAL pour l'impression du bulletin municipal.

### **- Vœux du Maire :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les vœux du Maire devraient avoir lieu le 16 janvier 2022.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

- Madame Isabelle ROCCATI-BOSCH, en concertation avec la commission Tourisme, suggère d'organiser un marché de Noël toute la journée lors du marché de décembre prochain.
- Madame Marielle DYBOWSKY demande s'il y a un projet d'achat de guirlande cette année afin de décorer la place J.E. Rochard pour le marché de Noël. Réponse, à prévoir.
- Madame Elodie COILLARD demande s'il y aura une distribution de chocolats lors de l'arbre de Noël du Sou des Ecoles prévu le 11 décembre prochain. Réponse, oui.
- Madame Catherine ARSAC fait part qu'un lampadaire reste éteint en haut des escaliers vers l'école qui mène au chemin piétonnier ainsi qu'une petite borne en face de la terrasse du bar également sur le chemin piétonnier.
- Madame Isabelle ROCCATI-BOSCH expose qu'elle a fait l'état des lieux de la maison traboule avec Monsieur Maurice DURDILLY et suggère de mettre un brise-vue de l'autre côté de la terrasse. Monsieur Serge GRACIA propose de l'installer sur la terrasse du restaurant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 45

